



Assemblée générale

Distr. limitée
11 février 2015
Français
Original: anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Cinquante-deuxième session
Vienne, 2-13 février 2015

Projet de rapport du Groupe de travail plénier

1. Conformément au paragraphe 8 de la résolution 69/85 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique a de nouveau convoqué, à sa cinquante-deuxième session, son Groupe de travail plénier. Du 6 au [...] février 2015, le Groupe a tenu trois séances sous la présidence de V. K. Dadhwal (Inde). Il a examiné le point relatif à l'utilisation des techniques spatiales au service du développement socioéconomique dans le contexte de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et du programme de développement pour l'après-2015, et le projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-troisième session du Sous-Comité, qui se tiendra en 2016. À sa 3^e séance, le [...] février, le Groupe a adopté le présent rapport.

I. Utilisation des techniques spatiales au service du développement socioéconomique dans le contexte de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et du programme de développement pour l'après-2015

2. Pour l'examen du point relatif à l'utilisation des techniques spatiales au service du développement socioéconomique dans le contexte de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et du programme de développement pour l'après-2015, le Groupe de travail était saisi des documents visés au point 5 de l'ordre du jour du Sous-Comité (voir par. [...] du rapport ci-dessus).

3. Le Groupe de travail a examiné le document de séance intitulé "Projet de proposition de plan de travail pour un mécanisme de délibération coopérative concernant le thème de l'espace et du développement durable: rapprochement du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et du Sous-Comité scientifique et technique" (A/AC.105/C.1/2015/CRP.15) et la note des présidents passés, présents et à venir du Comité des utilisations pacifiques



de l'espace extra-atmosphérique intitulée "UNISPACE+50, thème de 2018 du Sous-Comité scientifique et technique, du Sous-Comité juridique et du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (A/AC.105/C.1/2015/CRP.30).

4. Le Groupe de travail a approuvé la principale proposition des présidents passés, présents et à venir du Comité (A/AC.105/C.1/2015/CRP.30), priant le Secrétariat d'élaborer plus avant cette proposition en étroite consultation avec lesdits présidents et de la présenter dans les six langues officielles de l'ONU au Comité afin que celui-ci l'examine à sa cinquante-huitième session, en juin 2015, en tenant compte des éléments suivants:

a) Il faudrait fusionner l'objectif et l'approche principale énoncés dans le document de séance A/AC.105/C.1/2015/CRP.15 avec les travaux préparatoires à entreprendre avant le cycle thématique "UNISPACE+50" du Comité, en 2018;

b) Les travaux préparatoires pour 2018 pourraient bénéficier des travaux du groupe d'experts sur l'espace et la santé mondiale et de la nouvelle priorité thématique proposée pour le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales: les techniques spatiales au service de la surveillance et de la protection de la biodiversité et des écosystèmes (A/AC.105/C.1/2015/CRP.31);

c) On pourrait, pour présenter le rôle unique du Comité, de ses organes subsidiaires et du Bureau des affaires spatiales, envisager les thèmes transversaux suivants: a) la gouvernance, y compris les traités et principes des Nations Unies relatifs à l'espace, les lignes directrices adoptées par le Comité et les résolutions de l'Assemblée générale relatives à l'espace; b) le renforcement des capacités, y compris les activités des États membres du Comité et des observateurs permanents auprès de ce dernier, ainsi que les travaux entrepris par le Bureau des affaires spatiales et les centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales affiliés à l'ONU; c) la résilience, y compris les questions liées à l'aptitude à se fier aux systèmes spatiaux et à faire face aux conséquences d'événements météorologiques spatiaux; d) l'interopérabilité, y compris les travaux du Comité international sur les GNSS et d'autres mécanismes de coordination; et e) l'exploitation de l'espace aux fins du développement durable, y compris l'examen de la contribution du Comité à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (A/AC.105/993), et les activités menées par le Comité et ses États membres pour atteindre les objectifs mondiaux de développement.

5. Le Groupe de travail a noté que le groupe d'experts sur l'espace et la santé mondiale, créé par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa cinquante-septième session, en 2014, avait tenu sa première réunion le 5 février 2015 en marge de la présente session du Sous-Comité.

6. Le groupe d'experts sur l'espace et la santé mondiale a présenté, sous la direction du Canada, sa méthode et son programme de travail, y compris un échéancier concret, au Groupe de travail afin que celui-ci l'examine à la cinquante-deuxième session du Sous-comité (A/AC.105/C.1/2015/CRP.29).

7. À sa 2^e séance, le 10 février 2015, le Groupe de travail a approuvé le mandat et le plan de travail du groupe d'experts, qui étaient libellés comme suit:

- a) Mandat:
 1. Le groupe d'experts passe en revue et analyse les utilisations qui sont actuellement faites de l'espace (techniques, applications, pratiques et initiatives) à l'appui des besoins mondiaux de santé afin de recenser les lacunes, de faire des recommandations et de fournir des orientations pour les travaux futurs du Sous-Comité;
 2. En organisant des séances de travail en marge des sessions du Sous-Comité, le groupe d'experts permet aux États membres, aux organisations intergouvernementales internationales, aux organisations non gouvernementales et à leurs experts respectifs d'échanger des informations sur leurs besoins, leurs perspectives, leurs meilleures pratiques et leurs compétences pour promouvoir activement l'utilisation de l'espace (techniques, applications, pratiques, renforcement des capacités et initiatives) aux fins de la santé mondiale;
 3. En rendant compte au Sous-Comité par l'entremise de son Groupe de travail plénier, le groupe d'experts aide les États membres à comprendre, engager et promouvoir des actions collaboratives et directes sur ce sujet tout en focalisant leur énergie sur la réalisation de résultats tangibles et durables.
- b) Plan de travail: les activités du groupe d'experts sont prévues pour s'étendre sur les trois prochaines années. Le plan de travail comprend:
 1. Étude de l'état actuel et de l'évolution de la situation en ce qui concerne l'utilisation de l'espace (techniques, applications, pratiques et initiatives) à l'appui des besoins de santé mondiaux, ainsi que du champ d'action spécifique du groupe d'experts (2015);
 2. Compilation de pratiques et d'initiatives, en cours ou prévues (concepts, recherche, renforcement des capacités, activités) conformément au champ d'action proposé (principalement 2015-2016);
 3. Analyse des lacunes et des possibilités de développement futur, et amélioration de l'alignement sur les objectifs mondiaux de santé en fonction du contexte (principalement 2016-2017);
 4. Étude de possibles solutions coopératives et axées sur l'utilisateur aux fins d'une résolution de ces lacunes (principalement 2017-2018);
 5. Poursuite de l'action menée pour promouvoir la participation active du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et d'autres organisations nationales et internationales compétentes à des activités concrètes menées dans ce domaine (en cours).

II. Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-troisième session du Sous-Comité scientifique et technique

8. Le Groupe de travail plénier a noté que conformément à la résolution 69/85 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique présenterait au Comité sa proposition concernant le projet d'ordre du jour provisoire de la

cinquante-troisième session du Sous-Comité, qui se tiendrait en 2016, et est convenu que le colloque de 2016 qui doit être organisé par le Bureau des affaires spatiales, conformément à l'accord auquel était parvenu le Sous-Comité à sa quarante-quatrième session, en 2007 (A/AC.105/890, annexe I, par. 24), porterait sur le thème "Le rôle de l'industrie dans l'exploration spatiale".
